

*Si le Scheutbos
m'était conté*



Un espace vert unique aux portes de Bruxelles

À la limite de la région bruxelloise, mais aussi à moins de 5 km de la Grand-Place, le Scheutbos apparaît comme un vaste espace rural enclavé dans la ville. Situé dans la partie ouest de l'agglomération bruxelloise, sur le territoire des communes de Molenbeek-Saint-Jean et d'Anderlecht, ce site de 50 hectares est constitué en majeure partie de prairies pâturées, friches et massifs boisés descendant en pente douce vers une zone humide comportant une saulaie et une roselière.

Un haut lieu historique

Le passé historique du site n'est pas dépourvu d'intérêt et mérite que l'on s'y arrête un instant. La plaine de Scheut fut en effet ensanglantée le 17 août 1356 par une terrible bataille. Le comte de Flandre, Louis de Maele, en tant que gendre du duc Jean III, réclamait une part dans le duché de Brabant et était venu assiéger Bruxelles à la tête d'une forte armée. La bataille de Scheut fut perdue par les Brabançons et Louis de Maele entra à Bruxelles sans coup férir. Cette funeste journée resta longtemps dans les souvenirs des habitants qui donnèrent à cette journée le nom de "mauvais mercredi".

Une autre mauvaise journée fut celle du 13 août 1695. La France était en guerre contre la ligue d'Augsbourg (Provinces-Unies, Angleterre, Saint-Empire, Savoie, Espagne, Portugal, Ecosse). Louis XIV décida le bombardement de Bruxelles dans l'espoir d'y attirer les troupes alliées qui assiégeaient les troupes françaises à Namur. Le maréchal de Villeroy établit son quartier-général sur les hauteurs du Scheutbos et disposa son artillerie (12 canons et 25 mortiers) entre les portes de Flandre et d'Anderlecht. Durant 48 heures, les canons du maréchal crachèrent trois mille bombes et douze cents boulets rouge sur Bruxelles, réduisant en cendres ou endommageant fortement plus de 4000 édifices.

Ce site unique a participé à la vie traditionnelle de la région : depuis la pose de la première pierre de la chapelle de Scheut par le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, en 1450, en passant par l'église achevée en 1531, grâce aux dons de Charles Quint et enfin, le couvent de l'ordre des Chartreux qui possédait deux bois et quatre viviers alimentés par les sources des collines du Scheutbos.

En 1863 fut créée la "Congrégation de Marie" connue sous le nom des "Pères de Scheut" qui allaient faire connaître ce nom de Scheut de la Chine au Congo, à travers un véritable empire missionnaire.

Plus près de nous, le 23 juin 1944, un quadrimoteur américain B-24 "Liberator" s'écrasa sur la prairie nord-ouest du Scheutbos. L'appareil revenait d'une mission de bombardement de l'aérodrome de Juvincourt, près de Laon. Deux obus de Flak (artillerie anti-aérienne) tirés depuis la gare de l'ouest le touchèrent de plein fouet, dont un au moins explosa dans la soute à bombes restée ouverte; l'avion se désintégra au-dessus du Scheutbos. Seul un des 9 membres d'équipage put sauter en parachute, mais il ne survécut pas à ses blessures.



Inauguration du panneau commémoratif à la mémoire des aviateurs américains.



Le Scheutbos permet de découvrir une vue panoramique exceptionnelle de Bruxelles avec des repères urbains comme le Palais de Justice, la Tour du Midi, l'Altitude Cent et bien d'autres.

La protection du site : un combat de longue haleine

“Voilà un site digne d'intérêt dont une mise en valeur peu coûteuse pourrait constituer de magnifiques circuits de promenades dans une commune, Molenbeek, qui en est bien tristement démunie. Quelques chemins en terre battue, quelques mesures dissuasives contre les dépôts d'ordures sauvages, un minimum de gestion de la végétation naturelle, quelques plantations d'espèces indigènes judicieuses, et ce coin pourrait devenir un merveilleux poumon pour l'Ouest de Bruxelles.” C'est en ces termes qu'en 1985, Harry Mardulyn, président de la Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest (CEBO asbl) et domicilié à Molenbeek, brise une première lance en faveur du Scheutbos en signalant que le conseil communal de Molenbeek envisage d'y créer un “parc naturel”. La conclusion de cet éditorial est prophétique : “Affaire à suivre” !

En 1991, à l'occasion d'une rumeur (très vite démentie !) de construction d'une prison sur le site du Scheutbos, quelques personnes, se mettent en tête d'élaborer un "j'accuse" à la Zola reprenant 18 nuisances que la section CEBO-Scheutbos se met à combattre l'une après l'autre. On parvient à faire évacuer la dune de sable de 16 m de haut, à faire arrêter les décharges publiques et les vidanges d'égout, pour ne citer que quelques-unes des nuisances éliminées.

En 1992, un plan d'aménagement pour la création d'un Parc régional de 6 hectares est lancé. La CEBO participe activement à l'enquête publique et parvient notamment à faire préserver une station d'orchidées. Le Parc (inauguré en 1995) se compose de plaines de jeux, de jardins potagers, de pelouses, de prés et de friches, le tout agencé comme un parc paysager traditionnel.

Si le Scheutbos m'était conté

Malheureusement, un autre plan (PPAS Elbers) prévoit la construction d'une clinique sur le site du Scheutbos ! Tollé général et une pétition est aussitôt envoyée à la Commune et à la Région mais en vain car le centre gériatrique est construit et ampute le site de deux hectares en bordure d'un bois pâturé et sacrifie le dernier champ céréalier de Molenbeek.

Cependant, le succès des brochures éditées par la CEBO sur le Scheutbos, progressivement complétées et enrichies, prouve l'intérêt grandissant pour le site. Désormais, même les autorités locales, s'accordent à considérer que celui-ci s'étend à la totalité des 50 hectares qui subsistent de la zone de réserve du Plan de Secteur.

À l'instigation de la CEBO, une demande de classement est adressée à la Commission Royale des Monuments et des Sites qui émet un avis favorable en octobre 1992.

En 1994, dès l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Plan Régional de Développement (PRD), et à l'initiative de la CEBO, un vaste mouvement de soutien se crée pour le Scheutbos : 1700 lettres sont adressées au ministre-président Charles Picqué réclamant le maintien de cet espace vert au nom de la qualité de l'environnement.

Dans son avis sur ce projet, la Commission Régionale de Développement recommande à l'unanimité de changer le statut du site de "réserve foncière" en "périmètre d'espace vert". Mais la Région craint de devoir éventuellement dédommager des propriétaires lésés et décide *in fine* de ne pas modifier l'affectation du Scheutbos. Par contre, elle accepte d'entamer la procédure de classement et, en 1997, 44 hectares sont officiellement classés.

En 1998, un Comité d'Accompagnement et de Gestion du site du Scheutbos est créé auquel est conviée la section CEBO-Scheutbos qui, l'année suivante, se constitue en Comité de quartier intitulé "Amis du Scheutbos" pour un meilleur ancrage local (asbl en 2010). Toujours en 1999, à l'occasion des enquêtes publiques relatives aux deux projets de Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS), le Comité fait valoir la nécessité de protéger l'entièreté du Scheutbos, y compris la partie du site non classée. En 2001, le PRAS adopté par le Gouvernement bruxellois place le Scheutbos en zone verte et en zone de parc.

En 2013, une nouvelle demande de classement comme site de 4 hectares situés à l'est du chemin Deraedt est soutenue par une pétition signée par 3162 personnes ! Deux ans plus tard, un arrêté du Gouvernement bruxellois donne une suite positive à cette requête.

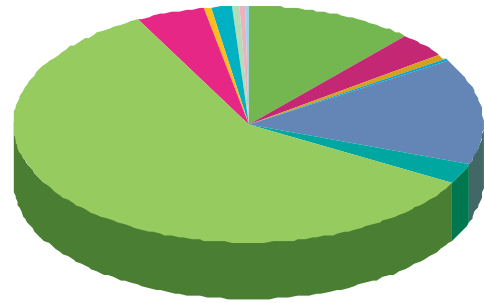


© Christian Faure

Promenade de sensibilisation à la protection du Scheutbos en juin 1991.

Une extraordinaire biodiversité

C'est grâce à sa grande diversité de biotopes que le Scheutbos nous offre une grande richesse floristique, faunistique et mycologique. La présence de milieux tels que bois, bosquets, pâtures, friches, prairies humides et roselière, permet de répondre aux exigences les plus variées, ce qui entraîne la présence d'un nombre considérable d'espèces qui se chiffre actuellement à près de **2650** (dont 411 plantes, 452 champignons et 1776 animaux).



Un havre de paix pour mammifères

Les espèces de mammifères ne se répartissent pas au hasard dans la ville. Leur présence dépend de milieux favorables et d'étendue suffisante. Le Scheutbos répond de manière satisfaisante à ces deux conditions. En effet, ses prairies, sa roselière, ses friches entrecoupées de boqueteaux, le tout agrémenté de petits ruisseaux, constituent quelques types d'habitats propices à différentes espèces de mammifères (lapin, mulots, campagnols, musaraignes, hérisson...). Cerise sur le gâteau, avec le site de Neerpede (Anderlecht), le Scheutbos constitue un des derniers lieux d'observation du **lièvre brun** en Région de Bruxelles-Capitale.

Même sans les apercevoir, on peut deviner la présence des animaux sauvages au moyen de divers indices. C'est ainsi que le renard roux a pu être repéré grâce à ses crottes caractéristiques déposées pour marquer son territoire. De même, ce sont des empreintes de pattes qui ont révélé le passage d'un chevreuil. Ce diagnostic a pu être confirmé par de rares observations directes. Celles-ci sont toutefois plus nombreuses non loin de là, dans la vallée du Molenbeek à Jette et Ganshoren.



Will le lièvre,
emblème de la section CEBO-Scheutbos

Découvrez nos dossiers thématiques :
www.scheutbos.be/pages/dossiers/



© Magalie Tomas Millan

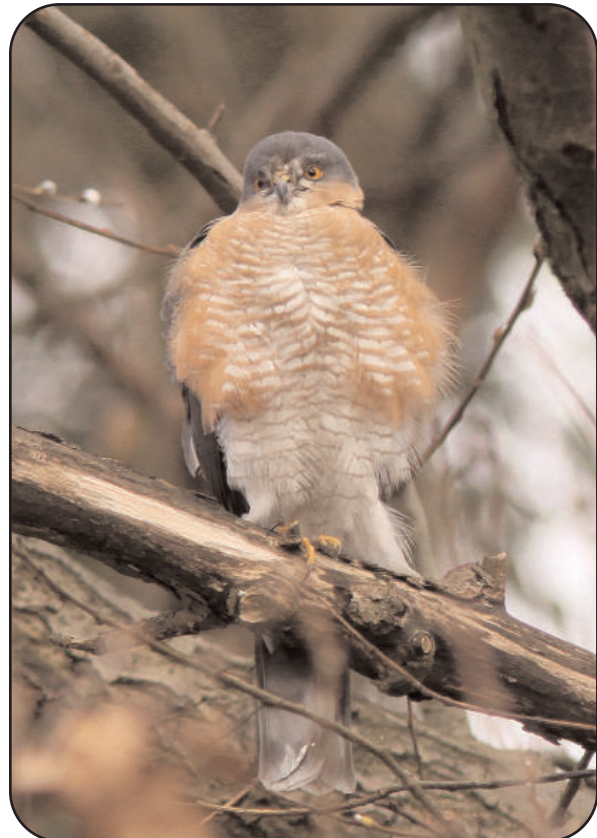
La fauvette babillarde est la moins commune des 4 espèces de fauvettes qui nichent à Bruxelles. Elle y occupe surtout des friches à la végétation herbacée développée ou pourvues de petits massifs buissonneux. Le Scheutbos est devenu un de ses derniers bastions dans la capitale.

Une avifaune diversifiée

130 espèces d'oiseaux ont déjà été observées au Scheutbos dont une quarantaine de nicheurs certains ou probables, parmi lesquels la **fauvette babillarde** constitue l'espèce la plus emblématique (voir encadré).

On peut aussi observer dans le site des espèces qui nichent ailleurs en région bruxelloise telles que l'**épervier**, le faucon pèlerin, la buse variable, le corbeau freux et le héron cendré. En outre, on note aussi des espèces de passage peu communes telles que la grande aigrette et le milan royal.

Ensemble de bâtiments scolaires, le campus "Toverfluit" est situé rue de la Flûte enchantée, en bordure du Scheutbos. La présence abondante d'insectes volants y a favorisé l'installation d'une importante colonie de martinets noirs. Les recensements annuels des nicheurs installés dans les nombreux trous d'aération de l'école ont permis de totaliser de 25 à 57 nids.

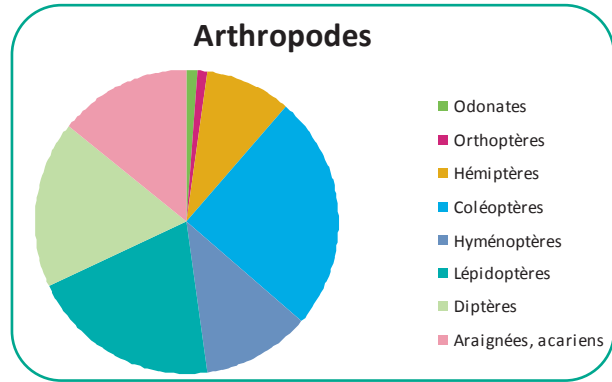


© Magalie Tomas Millan

Un refuge entomologique

Le bilan zoologique de la biodiversité au Scheutbos s'élève à 1776 espèces parmi lesquelles la majorité est constituée d'arthropodes, animaux possédant un squelette externe en chitine et trois paires de pattes tubulaires formées d'un certain nombre d'articles.

Insectes, araignées et acariens s'y taillent la part du lion. L'importance relative des ordres d'insectes les mieux représentés est figurée ici de même que celle des ordres d'araignées et d'acariens.



Photos : Magalie Tomas Millan



Odonates : demoiselles



Odonates : libellule



Orthoptères : criquet



Hémiptères : punaise



Coleoptères : longicorne



Hyménoptères : tenthrède



Lépidoptères : papillons diurnes



Lépidoptères : papillon nocturne



Diptères : syrphes



Araignées : argiope fasciée

Un joyau botanique

Avec ses 411 plantes répertoriées, le Scheutbos renferme près de la moitié des espèces de la flore bruxelloise.

Cinq types de végétation peuvent être observés par le promeneur : bois feuillus, friches, ronciers, prairies et marais.

La végétation ligneuse occupe une superficie peu importante, mais n'en est pas moins représentée par quatre groupements différents :

1 - les bosquets de saule marsault et sureau noir résultent de la recolonisation spontanée de terres. D'autres espèces pionnières y sont représentées telles le peuplier tremble ou le bouleau verruqueux, tandis que certaines espèces plus lentes à s'installer, annoncent un milieu plus forestier, comme l'érable sycomore ou le chêne pédonculé.

2 - la saulaie alluviale est localisée dans le fond de vallée sur sol humide où se développent cinq espèces de saules comme le saule blanc, le saule à trois étamines, le rarissime saule pourpre, et les hybrides. La végétation herbacée est dense et diversifiée à base de valériane officinale à rejets, grande glycérie, cirse maraîcher. Sporadiquement, on peut également y voir la très peu commune laîche maigre.

3 - plus au nord, on distingue un lambeau d'aulnaie sur sol limoneux alluvial. Ce jeune peuplement fort lâche est encore actuellement en pleine évolution et fait apparaître une végétation herbacée très hétérogène et fortement interpénétrée d'espèces de prairies et de friches. La flore n'en est pas moins dominée par des espèces de milieu humide telles l'épilobe hérissé ou encore le cresson de fontaine.



4 - le peuplement ligneux le plus âgé est représenté par une chênaie-charmaie datant du début du XXe siècle et reposant sur un humus acide, tandis que la zone sous-jacente est caractérisée par un pH neutre. Ces conditions diverses font apparaître une végétation herbacée variée où se confondent des espèces basiphiles comme le gouet tacheté, la ficaire fausse-renoncule et des espèces acidophiles telle le dryoptéris des chartreux et le houx.

Une variante pâturée de la chênaie à charme occupe le même type de sol et présente un intérêt historique en illustrant ce que pouvaient être les anciens bois et taillis communaux avant le développement d'une sylviculture proprement dite.

Saulaie, aulnaie et chênaie-charmaie sont des groupements de grande valeur étant donné la rareté actuelle de ces biotopes dans nos paysages.

En ce qui concerne les **formations herbacées**, celles-ci montrent cinq types floristiques de prairies liées à l'humidité du sol, sa texture, son acidité et son degré de fertilisation :

1 - la prairie xérophile (sèche) à porcelle enracinée, agrostis commun, épervière en ombelle, se localise sur sol sableux, sec, filtrant et acide où progresse le genêt à balais, qui y voit un milieu propice à son installation étant donné les conditions de pH et l'absence de fauche.



Gesse de Nissolle

2 - la prairie améliorée et pâturée à ray-grass commun et trèfle blanc occupe les sols limoneux acides relativement secs. Ce type de végétation s'étend sur une superficie qui représente 70 % de l'ensemble du site.



Scrofulaire aquatique

3 - la prairie à fromental, dactyle et berce repose sur des sols limoneux fertiles, riches en azote où l'on peut également voir de nombreuses espèces messicoles (accompagnatrices des cultures) comme la vesce à quatre graines ou la vesce hérissée, témoignant du passé culturel récent du Scheutbos. La richesse en calcaire du substrat est indiquée par la présence de la luzerne lupuline, le picris fausse-épervière et la rarissime **gesse de Nissolle**.

4 - sur les sols très humides, on trouve la rose-lière située sur un substrat argileux et imperméable. Le roseau (phragmite) y est accompagné notamment par le lycoper et la **scrofulaire aquatique**, cette dernière témoignant de l'eau carbonatée et faiblement courante qui alimente le marais.

5 - la magnocariçaie (groupement végétal dominé par les grandes laïches) repose sur le même type de sol, constamment engorgé d'eau et où se développent notamment la laïche des marais et l'**iris jaune**.



Iris jaune

Roselière et magnocariçaie sont des reliques précieuses des milieux humides du bassin de la Senne et de ses affluents et forment un complexe marécageux de grande valeur.

La gestion du site classé du Scheutbos

Un programme de gestion est discuté chaque année avec l'échevinat de l'environnement de Molenbeek, et les tâches respectives du service plantations et des Amis du Scheutbos définies. Celles exigeant des moyens lourds sont assurées par le service communal des plantations tandis que celles qui demandent beaucoup de main-d'oeuvre, mais peu d'outillage ou d'expertise, sont exécutées par les Amis du Scheutbos.

De manière générale, nous prôtons un interventionnisme minimal : les arbres morts ou abattus sont laissés en place, sauf s'ils présentent un danger ou un obstacle pour les promeneurs. La conservation du paysage s'effectue essentiellement par le pâturage, qui empêche les arbres et arbustes d'envahir les prés et permet ainsi de conserver les magnifiques perspectives propres au Scheutbos. Des arbres et des rejets sont régulièrement coupés pour maintenir l'aspect semi-ouvert des friches.

La lutte contre les plantes invasives se décline par l'arrachage mensuel de la renouée du Japon dans les stations encore "actives", et le contrôle annuel dans les stations éliminées. Les lauriers-cerises et les buddléias sont abattus; certains beaux massifs de cette dernière espèce appelée "arbre à papillons" sont cependant conservés. La détection précoce de la Berce du Caucase est mise en oeuvre et son élimination immédiate.

Une fauche annuelle est prévue pour 3 zones définies dans les friches et un tiers de la roselière est fauché chaque année (rotation de 3 ans).

L'entretien des chemins consiste à couper les ronces et autres branches qui les envahissent, à répandre du mulch (copeaux de bois) sur les surfaces les plus boueuses et à réparer les caillebotis.

Galloways et autres vaches

Les vaches broutent, en même temps que l'herbe, les jeunes pousses d'arbres et les empêchent ainsi de s'implanter dans les prés. C'est un élément essentiel de la conservation du paysage classé.

Un troupeau de 30 à 40 vaches indigènes, appartenant à un fermier de Dilbeek, pâture les prés situés à l'ouest du chemin Deraedt.

Des vaches rustiques de race Galloway pâturent dans le pré situé à l'est du même chemin Deraedt. Ces vaches ne nécessitent aucun soin, sauf un approvisionnement en eau. Elles vèlent sans aide vétérinaire, contrairement à nos blanc-bleu-belges. Leur épaisse fourrure leur permet de mieux résister au froid : par -10° C, on peut les observer couchées dans la neige, à proximité pourtant de l'abri qui leur est réservé, alors que les vaches indigènes se blotissent frileusement dans le bois pâturé, en attendant que le fermier vienne les chercher pour les installer dans leurs quartiers d'hiver.

Ces vaches nous sont prêtées par Natuurpunt, et leur gestion est assurée par Bruxelles-Environnement.



© Magalie Tomas Millan

En collaboration avec la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, une activité de nettoyage est organisée chaque année pour enlever les débris que des personnes indécates y déposent. C'est l'occasion d'une fête de quartier où, après le travail, sandwiches et boissons sont offerts aux participants. Ambiance garantie !



Plantation d'une haie et réhabilitation de la mare

Pour former une liaison écologique entre la réserve naturelle du Mont Thabor à Dilbeek et le bois pâturé du Scheutbos, 576 arbustes ont été plantés par les Amis du Scheutbos avec l'aide précieuse du service Plantations de Molenbeek. Cette haie, constituée d'espèces fruitières indigènes, non seulement facilitera la circulation des espèces mais procurera un excellent refuge pour nos oiseaux nicheurs et une halte migratoire de qualité.

Au nord du site, les Amis du Scheutbos ont mis en application un plan de sauvetage de la mare-abreuvoir. Au programme : curage du fond de mare, nouvelle clôture et construction d'un abreuvoir pour empêcher les vaches d'accéder à la mare, limitation des nouveaux apports en organiques (feuilles et branches) par abattage d'une vingtaine de feuillus riverains, éclaircissement de la rive sud de la mare pour assurer un ensoleillement maximal propice à la vie aquatique et introduction de plantes aquatiques pour oxygéner et purifier l'eau de la mare, et abriter sa faune.



Repères chronologiques

1979

Inscription du Scheutbos en “zone de réserve” au Plan de Secteur de Bruxelles.

1985

Décisions du Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean : aménagement d'un parc dans la partie nord de la “zone de réserve”, avec révision du Plan Particulier d'Aménagement du Quartier du Scheutbos.

1986

Approbation par le Conseil de l'Agglomération de Bruxelles d'un Plan Général d'Aménagement prévoyant une zone naturelle avec des zones de construction en périphérie dans le nord de la “zone de réserve”.

1989

Décision du Conseil communal d'approuver l'avant-projet du nouveau P.P.A. Introduction du dossier complet auprès du Ministère de la Région Bruxelloise.

1990

Parution au Moniteur belge de l'Arrêté de l'Exécutif du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) autorisant la révision du P.P.A. Quartier du Scheutbos.

Concession des terrains communaux par bail emphytéotique pour une durée de 99 ans, avec pour but l'aménagement en parc ouvert au public par les soins et aux frais de la RBC puis obligation de gestion, d'entretien et de surveillance.

1991

Création de la section CEBO-Scheutbos qui est associée aux travaux des plans d'aménagement du Parc régional du Scheutbos.

1992

Demande de classement par la CEBO du site du Scheutbos.
Inauguration du sentier didactique du Scheutbos.

1993

Début des travaux de réalisation du Parc régional du Scheutbos.

1995

Adoption par le Gouvernement régional du Plan Régional de Développement (PRD) où le Scheutbos figure toujours comme zone de réserve foncière.
Inauguration du Parc régional du Scheutbos (6 hectares).

1997

Classement du site du Scheutbos à Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht.

1999

La section CEBO-Scheutbos devient le Comité de Quartier “Amis du Scheutbos” (asbl en 2010) pour un meilleur ancrage à Molenbeek-Saint-Jean.

2001

Adoption par le Gouvernement régional du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) où le Scheutbos figure désormais comme zone verte et zone de parc. Un périmètre d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement correspond au site classé.

2002

Mise en pâture d'un petit troupeau de vaches Galloways pour la gestion des prairies.

2013

Demande des Amis du Scheutbos de classement de terrains supplémentaires situés à l'est du chemin Deraedt.

2015

Classement de ces 4 hectares par Arrêté du Gouvernement bruxellois.

Eddy Lippens (1931-2015)

Eddy a initié un réel combat pour la défense du Scheutbos; ce combat, il l'a mené pendant près de vingt ans. Au départ, il a attiré l'attention des autorités communales et régionales sur la nécessité de sauvegarder ces cinquante hectares de verdure laissés à l'abandon. Très rapidement, il constitue une équipe de bénévoles à laquelle, avec l'aide précieuse de Pol Gillet, il communique toute son énergie. Eddy était à la fois homme de terrain et homme de dossiers. Création d'un sentier pédagogique, lancement des premières visites guidées, négociations avec Commune et Région, recherche de subsides, premier inventaire de la faune et de la flore, quel travail ! Que d'heures consacrées à ces tâches ! Le résultat n'a pas trop tardé puisque le site a été classé. Nous ne pouvons que remercier vivement Eddy pour la réussite de ce projet de longue haleine.



Sources consultées

- I.B.G.E. - B.I.M. (1990), Etude d'une partie du Scheutbos à Molenbeek-Saint-Jean : le futur "parc Mettewie". Rapport, 15 p.
- I.B.G.E. - B.I.M. (2007), le site du Scheutbos, Infos fiches-espaces verts, Bruxelles Environnement.
- I.B.G.E. - B.I.M. (2011), le parc du Scheutbos, Infos fiches-espaces verts, Bruxelles Environnement.
- BOTERDAEL, J. (2004), Le Scheutbos *in* Molenbeek-Saint-Jean, Guides des communes de la Région Bruxelloise, CFC-Éditions. 112-116.
- GODEFROID, S. (1991), Bases écologiques de l'aménagement du territoire du Scheutbos à Molenbeek-Saint-Jean et du Kattebroek à Berchem-Sainte-Agathe, Travail présenté en vue de l'obtention du grade de Licenciée en Sciences Botaniques. U.L.B.
- GODEFROID, S. (1993), Le Scheutbos, un refuge pour la vie sauvage à Bruxelles. Réserves Naturelles, n° 1 : 5-8.
- GODEFROID, S., GILLET, P., LIPPENS, E. et VERHELPEN, B. (1995 - sixième édition), Un site semi-naturel à sauvegarder : le Scheutbos sur le chemin du classement. CEBO asbl, 135 p.
- LEVEQUE, J. (2007), Le renard est de retour au Scheutbos. Bulletin CEBO n° 268 : 7.
- LEVEQUE, J. (2012), Un hôte inattendu au Scheutbos. Bulletin CEBO n° 286 : 12.
- LEVEQUE, J. (2016), Le Scheutbos *in* BRUSSEL'AIR. Une capitale verte vue du ciel. Editions Belgique patrimoine, 110-111.
- OST, F., REMY, J. & VAN CAMPENHOUDT, L. (1993), Le Scheutbos *in* Entre ville et nature, les sites semi-naturels, Publications des facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 48-53
- TRICOT, J.-M. (1992), Découvrons la nature... au Scheutbos - Un outil pour l'éveil à l'environnement (dossier pratique à l'usage des enseignants). Tournesol-Zonnebloem asbl, 138 p.
- VERHAEGHE, P. coll. SCHOONBROODT, B. (1998), Le Parc régional du Scheutbos *in* Promenades dendrologiques à Bruxelles-Ouest : Molenbeek-Saint-Jean, CEBO asbl, 20-23.

Het Scheutbos : een natuurgebied, zoveel en meer om te bezoeken

Vijftig hectaren natuur in Sint-Jans-Molenbeek. Ongelooflijk, maar waar ! Kom eens kijken, en je zal terugkomen ! Verscheidene biotopen (bronnen, rietvelden, weilanden, bossen, ruigtes, moeras, poelen) zorgen voor een bijzonder rijke biodiversiteit : tot nu toe hebben we er 2650 soorten waargenomen, en de teller gaat verder...

Het Scheutbos ligt op de linkerflank van de Zennevallei. Het hoogste punt ligt op 86 m : nog geen reden tot hoogtevrees, maar hoog genoeg om van een prachtig uitzicht op Brussel te genieten, vanaf de toren van Sint-Guido (Anderlecht) tot de nieuwe building van Up-site (Thurn en Taxis) en daartussen de Zuidtoren, het stadhuis, 'the Hotel', de Reyers en Madou torens. Geen wonder dat, in 1695, maarschalk de Villeroy hier zijn hoofdkwartier plaatste om, met de complimenten van Lodewijk XIV, Brussel te bombarderen.

Het landelijk panorama ontplooit er zich nog altijd zoals Graaf de Ferraris het rond 1765 op kaart gezet heeft. Het gebied werd nooit bebouwd : het is altijd een brede strook van velden en weiland gebleven, met een bos ten noorden en een rietveld in het zuiden. De Brusselse boogschutters kwamen hier gedurende de Middeleeuwen oefenen, en liggen waarschijnlijk aan de oorsprong van de naam 'Scheutbos'. De paters van Scheut hebben hun naam van het Scheutbos geërfd, en niet omgekeerd !

In de weiden grazen een veertigtal inheemse koeien, maar daarnaast ook vijf rustieke Galloways die door Natuurpunt uitgezet werden. Wandelaars houden van die zachte, pluizige, hoornloze koeien. Ook de beheerders vinden ze ideaal : Galloways hebben geen verzorging nodig, ze leven het hele jaar buiten en bevallen zonder hulp.

Voor wie de natuurlijke evolutie van biotopen wil waarnemen, is het noorderlijk deel van het Scheutbos bijzonder interessant. Dertig jaar geleden was dat deel een stortplaats voor bouwmaterialen en afval, o.m. afkomstig van de aanleg van de metro. Dit afval werd daarna met aarde bedekt en de gewone 'veroverde' soorten verschenen weldra terug : berken, wilgen, essen... De beheerders laten nu een deel van deze biotoop evolueren tot een 'gesloten' milieu, maar in een ander deel wordt deze verbossing verhinderd; open milieus zijn namelijk biologisch veel rijker aan soorten dan gesloten milieus.

Het gewestelijk park van 6 ha wordt door Leefmilieu Brussel beheerd, en draagt bij tot de rijke biodiversiteit van het gebied; het vormt een bufferzone tussen de appartementsgebouwen en de 44 ha door de Gemeente Molenbeek beheerd.

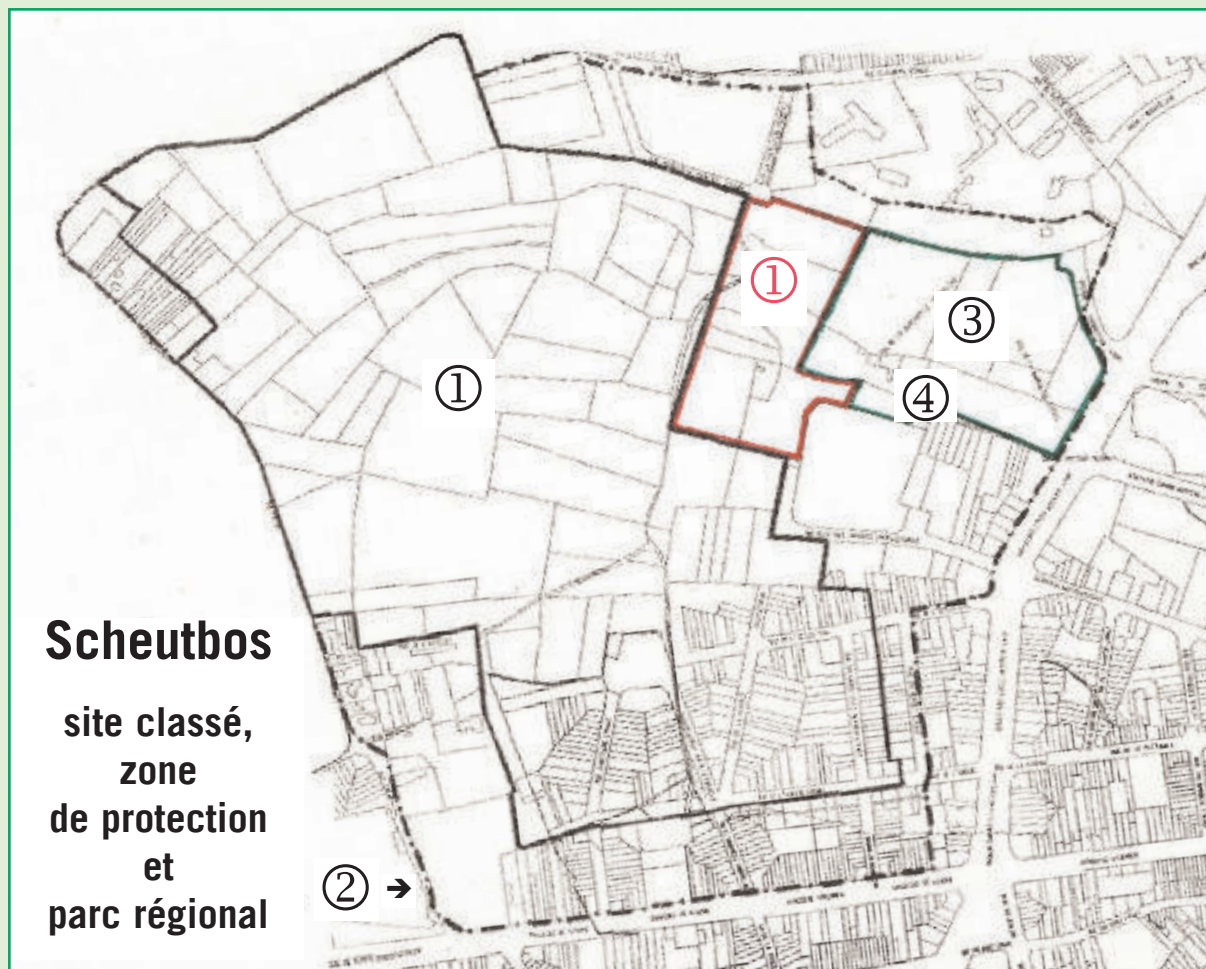
Een lokale groep van vrijwilligers ('Vrienden van het Scheutbos') helpt de Gemeente bij het beheer, en probeert via het Scheutbos een betere kennis van de natuur te verspreiden bij het grote publiek. Elk jaar worden een twintigtal rondleidingen georganiseerd en scholen worden aangemoedigd om de beschikbare pedagogische middelen te gebruiken ('Huis van de Natuur').

Vrienden van het Scheutbos

Contact : leveque.jean@hotmail.com – 0496/53.07.68

Jaarlijks bijdrage : 5 € te storten op bankrekening BE25 0015 4260 8982 van de 'Vrienden van het Scheutbos', Tuinbouwstraat 26 te 1082 Brussel. Driemaandelijks tijdschrift CEBO.





- ① Site classé en 1997 (noir) et en 2015 (rouge) ② Zone de protection (tirets) ③ Parc régional
④ Lieu de départ des visites guidées à la cabane des gardiens régionaux, rue du Scheutbos

Amis du Scheutbos

**Contact : leveque.jean@hotmail.com – 0496/53.07.68
www.scheutbos.be**

Montant de la cotisation annuelle : 5 € minimum à virer au compte bancaire BE25 0015 4260 8982 des «Amis du Scheutbos», rue du Jardinage 26 à 1082 Bruxelles.

Les membres sont informés des activités organisées et des actions menées par l'envoi du bulletin trimestriel CEBO disponible en version papier ou électronique.

Parmi les thèmes développés lors des visites gratuites organisées de janvier à novembre : Comment les espèces vivantes passent-elles l'hiver ? - Nos arbres face au changement climatique et à la mondialisation - Pourquoi l'eau est-elle source de vie ? - Chants et comportements des oiseaux – Les araignées – Les merveilleux secrets de la vie des plantes – Les insectes, notions d'éthologie – Les surprenantes relations entre espèces – Les champignons – Les traces animales.

